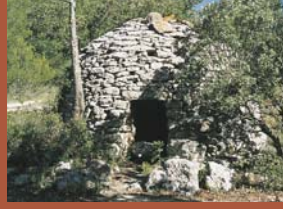


## Les bories

Typique des paysages provençaux, la borie est une construction modeste à vocation agricole réalisée par empilement de pierres sèches. Destinées à servir de grange, d'abri à outils, de bergerie, voire d'habitat provisoire aux paysans qui se trouvaient loin de leurs fermes, ces bories de campagne bâties pour la plupart dans la seconde moitié du 18<sup>ème</sup> siècle et au 19<sup>ème</sup> siècle, sont remarquables par leur



esthétisme. L'harmonie est d'autant plus grande qu'elle est atteinte sans l'aide de mortier, les pierres se chevauchant les unes sur les autres selon la technique dite de l'encorbellement. Très nombreuses sur les communes de Grans, Miramas, Cornillon-Confoux et Salon-de-Provence, elles sont à plan circulaire ou rectangulaires, ou en demi-nefs.

## Les bancaus, l'art de domestiquer les versants

Les bancaus (prononcer bancaous), ou restanques, sont à l'origine des retenues en pierres sèches construites en travers du lit d'un torrent sec pour créer des terrasses de culture. Par extension, on désigne surtout par ce terme les murets de soutènement édifiés à flancs de collines pour établir ces mêmes terrasses. Développées en Provence à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle. et durant la première moitié



du 19<sup>ème</sup> siècle, en réponse à l'accroissement démographique qui nécessitait l'exploitation agricole de tous les espaces disponibles, les restanques structurent les versants en gradins de culture et permettent d'aplanir le sol tout en retenant la terre lors des fortes pluies. Bien que la plupart aient été abandonnées, elles apparaissent encore dans le paysage, à nues ou plantées d'anciennes vignes et d'oliviers.

## Théodore Jourdan

Figure de la peinture provençale né à Salon-de-Provence en 1833, Théodore Jourdan se rappelle au souvenir du grand public grâce à l'exposition permanente qui lui est consacrée au musée






de Salon et de la Crau, au château de l'Empéri, depuis mai 2009. Des dizaines de toiles de grand format qui dorment dans les réserves du musée plongent le visiteur dans l'univers pastoral de la Crau, des Alpilles ou de l'étang de Berre, au 19<sup>ème</sup> siècle, avec un réalisme inouï. Moutons débarquant d'un bateau, en transhumance derrière un berger, au cœur d'un village : la valeur historique de ces peintures est inestimable.

# Balisage

GR : Traits rectangulaires superposés blanc et rouge (marque déposée par la F.F.R.P. à l'I.N.P.I.).

Le **croix de St-André** signale une mauvaise direction. La priorité de balisage est donnée au GR, GR de pays, PR.

**Bon :**  **Changement de direction :**   
**Mauvaise direction :** 

Le balisage est réalisé bénévolement par les membres d'associations affiliées à la F.F.R.P.

## Conseils et recommandations pour se promener en Provence

*La forêt et la colline sont source de vie, elles profitent à tous mais elles appartiennent à quelqu'un. Respectons l'hospitalité de leur propriétaire.*

- Restons sur les chemins balisés.
- N'abandonnons aucun objet, aucun débris. Nous pouvons ramener les emballages vides que nous avons apportés pleins.
- Respectons les arbres, admirons les plantes, observons les animaux mais ne mutilons pas, ne coupons pas, ne dérangeons pas.
- Respectons la réglementation, ne pénétrons pas les massifs avec des véhicules en dehors des voies ouvertes à la circulation publique.
- Respectons les viticulteurs et les agriculteurs : ne cueillons pas leurs produits.
- Sachons cohabiter avec les chasseurs.
- N'allumons pas de feu, ne fumons pas, ne nous aventurons pas en forêt par temps de sécheresse, par grand vent. Dans les Bouches-du-Rhône, l'accès aux massifs forestiers est réglementé par arrêté préfectoral et peut l'être par arrêté municipal, pour votre sécurité et la préservation des sites sensibles. Ce sont le croisement de trois situations de danger météorologique d'incendie et les trois périodes de l'année qui correspondent à des sensibilités d'éclosion de feux croissantes qui vont déterminer les possibilités d'accès par site. Pour plus de renseignements (pendant la période estivale) : 08.11.20.13.13. ou [www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr](http://www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr)

**Pour rendre votre randonnée agréable**

- Ne surestimez pas vos forces physiques.
- Renseignez vous sur le temps de parcours, sur la météo.
- Evitez de partir seul.
- Emportez une gourde d'eau, une trousse à pharmacie, la carte IGN, une boussole.
- Soyez équipé d'un sac à dos, de baskets ou de chaussures légères, d'un vêtement chaud, d'un vêtement de pluie, d'un chapeau.

Comité Départemental du Tourisme   
13, rue Roux de Brignoles - 13006 Marseille  
Tél : 04 91 13 84 40 - Fax : 04 91 33 01 82  
Site web : [www.visitprovence.com](http://www.visitprovence.com)

En collaboration avec l'Office de Tourisme de Salon-de-Provence et le Comité Départemental de Randonnée Pédestre : Tél. 04 91 32 17 10



CONSEIL GÉNÉRAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE  
Direction de l'Environnement  
Europôle de l'Arbois - 13792 Aix-en-Provence cedex 3 - Tél. : 04 42 97 10 10  
sur internet : <http://www.cg13.fr>



## > Massif des Roques

Topo Rando



Salon-de-Provence :  
Le sentier  
de la Pastorale

> Boucle  
Durée : 1h30  
Longueur : 5 km  
Dénivelé : 200 m  
Niveau : facile



## PASTORALISME EN PROVENCE

Pastoralisme et Provence ont toujours fait bon ménage. Dans la Crau sèche, les plaines caillouteuses sont depuis les Romains dévolues à l'élevage du mouton. Sur ces milliers d'hectares arides entre Salon-de-Provence et Arles, la production de laine fut florissante jusqu'au 19<sup>è</sup> s, avant l'arrivée des fibres synthétiques. Puis vint l'élevage pour la viande, toujours en vigueur.

Dans les deux cas, ce pastoralisme revêt des caractéristiques immuables : élevage extensif, grands troupeaux de mérinos d'Arles et transhumance estivale dans les alpages, avant le retour à l'automne. Un double voyage qui est encore l'occasion de fêtes hautes en couleurs, comme à Salon de Provence et Istres.

## La Crau

Cette vaste plaine qui fut l'ancien delta de la Durance est unique en France. Délimitée à l'ouest et au sud par la Camargue, à l'est par Salon-de-Provence et au nord par le piémont des Alpilles, c'est une steppe aride, reconnaissable à ses vastes étendues planes recouvertes de galets, les coussouls.

Ce territoire d'élevage ovin ponctué de mas, de bergeries basses et de quelques puits, a été une première fois bouleversé par l'arrivée, à la fin du 16<sup>è</sup> s, de l'irrigation. En introduisant l'eau, l'ingénieur Adam de Craponne transforme le nord de cet espace en prairies irriguées. De ce fait, le paysage est maintenant composé de la Crau sèche et de la Crau verte où prédominent les

prairies de foin de Crau AOC, encadrés de haies brise-mistral et de canaux. Dotée également d'une zone de marais à l'ouest et de garrigues au nord, la Crau a subi les assauts de l'urbanisation, avec l'installation d'industries et d'activités diverses. La politique de préservation menée depuis 1990 n'en est que plus stratégique.





## Informations

### Accès :

Depuis le centre ville de Salon-de-Provence, suivez la direction d'Avignon. A la sortie de la ville prenez à droite vers l'Autoroute A7. Passez sur le canal EDF et sous l'autoroute. Attention, tournez immédiatement à droite en direction du "Refuge SPA" et Tallagard.

### Parking :

Parking Tallagard

### Contacts utiles :

- > N° accès massif : 0811 20 13 13
- > Tourisme : [www.visitprovence.com](http://www.visitprovence.com)
- > Transport : [www.lepilote.com](http://www.lepilote.com)
- > Office de Tourisme de Salon-de-Provence : tél. : 04 90 56 27 60

### Distancier :

Aix - Salon : 44 km  
Martigues - Salon : 34 km  
Arles - Salon : 44 km  
Marseille - Salon : 53 km



### Découverte à Salon-de-Provence :

#### Savon

- > Savonnerie Marius Fabre  
tél. : 04 90 53 24 77
- > Savonnerie Rampal Latour  
tél. : 04 90 56 07 28

#### Huile d'olive

- > Domaine du Mas les Bories  
tél. : 04 90 56 03 65

#### Parc de loisirs

- > Accro Passion  
tél. : 06 16 75 27 79

#### Patrimoine

- > Château de l'Empéri  
tél. : 04 90 56 22 36

### Itinéraire :

#### Balises avec marque verte

Départ Parking : prenez le chemin (Chemin du Tallagard) en face de la l'entrée du parking Remontez ce chemin goudronné environ 200m, et prenez le premier chemin à droite.

Sur votre trajet, vous pouvez voir une borne milliaire.

Suivez cette route qui monte rapidement sur 500m. Quittez cette route par une sente qui part sur votre gauche.

tournez de nouveau à gauche.

Ce chemin vous amène à une table d'orientation avec une très belle vue sur la Crau et les Alpilles Continuez votre chemin. 100m plus loin, vous croisez à nouveau la piste DFCI. Traversez-la sur une sente qui descend légèrement :

200m plus loin un très bel ensemble de bories.

La sente rejoint la piste DFCI, traversez-la et poursuivez votre itinéraire par la piste en face.

Poursuivez la piste après 400m et prenez un chemin qui vous amène à un ensemble impressionnant de bories.

Vous aurez également une très belle vue sur Salon.

Tantôt sur les bancaus tantôt en sous-bois, le chemin bien signalé vous amène à une ruine d'un pavillon de chasse dite du Bailli de Suffren.

Après la visite extérieure du monument, faites demi-tour et retrouvez 100m plus loin la route qui descend vers votre point de départ.



Après 200m ce chemin bute sur la piste DFCI. Ne quittez pas la sente, mais restez sur ce chemin qui tourne à gauche. Ce sentier a été conçu comme un sentier botanique dont vous apercevez la signalisation. Contournez la vieille ferme de la Pastorale (XVII<sup>e</sup> siècle). Accès interdit !

Suivez le chemin à travers des terrasses agricoles du XVII<sup>e</sup> siècle, les bancaus.

En arrivant sur un plateau, vous rencontrez à nouveau la piste DFCI. Poursuivez la à gauche sur 100 mètre puis

